

# Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°65 Octobre 2014

## Sommaire

### Editorial

Tradition... de vitalité !

### Vie quotidienne

Transport de marchandises

### Vie scolaire

École : rentrée et réforme des rythmes scolaires

Garderie

### Assainissement

Travaux

Gestion du service public d'assainissement collectif

### Environnement

Affichage

Taille des végétaux

Les points de collectes ne sont pas des dépotoirs

Réduire nos volumes d'ordures ménagères

### Arrivée

Yannic Guillemain, responsable des services techniques

### Départ à la retraite

Catherine Charles, secrétaire de mairie

### Les oiseaux de l'archipel bréhatin

Le coucou gris

### Information

Site internet de la commune

### Vie associative

Bréhat Infos

Site internet

### Numéros utiles

### Etat-civil

## Tradition... de vitalité !



“ A un moment où le contexte général ne porte pas particulièrement à l'enthousiasme, je voudrais souligner deux éléments qui me conduisent à avoir un regard lucide et optimiste sur notre île.

Vitalité : c'est un qualificatif qui s'applique parfaitement au tissu associatif bréhatin. On le sait, le nombre d'associations est important, surtout quand on le rapporte à la population. Le dynamisme des associations s'est déployé, une nouvelle fois, cet été. Ce n'est ni une nouveauté ni une surprise mais au contraire le résultat de l'engagement, toujours renouvelé, des bénévoles, tout au long de l'année, pour animer la commune.

Cet été, la diversité des animations a été particulièrement riche, plusieurs d'entre vous ont tenu à me le souligner. Il y en avait vraiment pour tous les (bons) goûts et pour tous les âges, toujours dans une ambiance tout à fait conviviale. Tous ceux qui ont participé aux diverses manifestations ont pu le constater.

Un grand merci à vous tous qui avaient contribué au succès de ces animations. Je l'ai dit, je l'ai écrit, je le répète volontiers : la commune sera toujours au côté des associations bréhatines dans leur volonté de la faire vivre et de l'animer.

Vitalité encore. La rentrée à l'école fait l'objet d'un article, illustré par une photo, en pages intérieures de ce Bréhat Infos. C'est, bien sûr, une tradition renouvelée chaque année, mais cela va bien au-delà. L'école est une richesse pour une commune. Elle est aussi un

bon révélateur de l'état et de l'évolution de cette commune. L'école de Bréhat a un effectif stable, elle possède des équipements, elle conduit des projets. Le niveau des élèves est satisfaisant, ce n'est pas moi qui le crois, c'est l'inspection d'académie qui le dit. La commune est résolument et constamment engagée dans la vie de son école et lui apporte son soutien financier.

En effet, quel meilleur reflet de la vitalité d'une communauté insulaire que la photo de groupe des enfants de son école ?

Vitalité toujours. Cette vitalité, la commune doit constamment l'entretenir et la favoriser dans tous les domaines compatibles avec sa nature, avec ce qu'elle est et ce qu'elle veut être, le cas échéant, en développant des idées et des actions nouvelles. Naturellement, je serai amené à proposer au conseil municipal de travailler sur des orientations en la matière.

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans évoquer le transport maritime des marchandises. Un article en pages intérieures y est consacré.

Le conseil municipal a évoqué ce sujet en réunion de travail avant sa séance du 26 septembre dernier et sera très attentif à ce qu'une solution durable soit trouvée.

Bonne fin d'année !

Patrick Huet  
Maire

## Transport de marchandises

Après les difficultés de transport routier de produits alimentaires que nous avons rencontrées au printemps, l'approvisionnement de l'île durant cet été s'est avéré satisfaisant dans son ensemble.

Afin d'optimiser l'organisation et la qualité des livraisons des produits alimentaires et de réduire les nuisances occasionnées par ce transport, nous envisageons de recueillir l'avis des commerçants et de l'EHPAD ainsi que celui du transporteur. Une réunion publique sera fixée prochainement par voie d'affichage.

Nous avons appris par la presse la dénonciation au 31 décembre 2014 par

la CCI de la délégation de service public qui lui avait été accordée par le Conseil Général le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette annonce surprenante ne nous a pas été notifiée officiellement.

Très attachés au principe de la continuité territoriale et du service public, nous avons immédiatement écrit :

à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor en lui demandant la réglementation en matière de transport maritime,

à Monsieur le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor, seul compétent en matière de transport maritime, en lui demandant comment le service public de transport maritime entre Paimpol et

Bréhat sera assuré après le 31 décembre 2014,

à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Côtes d'Armor (CCI) en lui demandant de confirmer l'arrêt de l'activité de la barge au 31 décembre 2014.

A ce jour, 2 octobre, nous n'avons reçu aucune réponse.

Le conseil municipal reste très attentif et s'engage à suivre de près ce dossier afin d'apporter une solution pérenne au transport de marchandises.

# Vie scolaire

## École : rentrée et réforme des rythmes scolaires

Nouvelle rentrée des classes à l'école de Bréhat qui compte cette année 30 élèves



*Les enfants, les enseignants, l'assistance maternelle, le maire et l'adjointe*

de 2 à 10 ans. Les maternelles, CP et CE1 sont en classe avec Pascal Giannantoni et les CM1 et CM2 avec Maud Galant. Afin de mieux répartir les sections entre les deux classes, les 8 CE2 sont dans la classe des petits le matin et dans la classe des grands l'après-midi.

Plusieurs projets pour cette année : une classe de neige à Gourette (Pyrénées Atlantiques) du 1<sup>er</sup> au 8 mars, du théâtre pour les CECM, la piscine au 3<sup>ème</sup> trimestre. Cette année, la réforme des rythmes scolaires s'applique aussi à Bréhat. Les journées d'école des lundi, mardi, jeudi et vendredi sont raccourcies de 30 minutes : 8 h 45-11 h 45, 13 h 15-15 h 45. Les enfants ont donc deux heures de classe le mercredi matin, de 8 h 45 à 10 h 45, ce qui permet à certains de prendre la vedette de 11 h 15 pour aller sur le continent pratiquer des activités extra-scolaires.

## Garderie

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune a choisi de mettre en place une garderie, de 15h45 à 16 h 30. Cette garderie municipale gratuite est assurée par Caroline Bocher, à la maison des associations. Elle regroupe de 8 à 10 enfants chaque jour. Un système

d'inscriptions a été mis en place afin de gérer au mieux cette activité.

Après un goûter rapide, les enfants peuvent faire leurs devoirs ou s'amuser. Ils apprécient d'avoir du temps pour jouer (jeux de société ...).

# Assainissement

## Travaux

Après les travaux du bureau d'études (EF Etudes) à la suite de la réunion publique (5 août 2013) et de l'enquête publique (14 août au 16 septembre 2013), le conseil municipal, le 14 décembre 2013, a défini un nouveau plan de zonage de l'assainissement collectif et non collectif. Cinq nouvelles zones ont été définies pour être raccordées à la station d'épuration dans le cadre de l'assainissement collectif. Il s'agit de Krec'h Simon, Krec'h Tarec et Ker Guereva, le Guerzido, le Gardeno et Krouezen. Lors de sa séance du 26 septembre 2014, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation pour sélectionner le cabinet qui va accompagner la commune d'une part pour le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux et d'autre part pour le suivi de ces travaux. Si les coûts annoncés par le bureau d'étude EF Etudes sont confirmés, la volonté du conseil municipal est de réaliser l'assainissement global de ces 5 zones rapidement et en une seule tranche.

## Gestion du service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal a décidé de lancer une seconde consultation pour sélectionner le bureau d'études qui va accompagner la réflexion de la commune pour la gestion du service public d'assainissement collectif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette gestion est actuellement déléguée dans le cadre d'une délégation de service public qui prend fin le 31 décembre 2015. Pour le futur, il conviendra de déterminer, sans a priori, quelle est la meilleure solution.



## Affichage

Souvent en été, mais pas uniquement, des affichages fleurissent pour annoncer telle ou telle manifestation. La commune demande aux responsables de ces manifestations de bien vouloir retirer ces affiches et affichettes après le déroulement des événements qu'ils ont annoncés.

## Taille des végétaux

Nous rappelons que pour la sécurité des passants, à pied ou en vélo, la végétation aux abords des propriétés doit être taillée (les ronces, par exemple, ont tendance à déborder sur les chemins). Cela facilitera également le passage des véhicules de secours ou autres. Nous vous remercions de faire le nécessaire dès à présent. Dans le cas contraire, la commune sera amenée à intervenir et à facturer ces travaux.

## Réduire nos volumes d'ordures ménagères

En 2013, le tonnage de nos ordures ménagères était de 270 tonnes, en augmentation de 16 tonnes par rapport à 2012. Il nous faut réagir pour réduire sensiblement le volume de nos déchets. La commune a fait, il y a quelques années, une campagne pour acquérir, par son intermédiaire, un composteur. Le composteur ne doit pas être placé à proximité d'une haie, où se terrent les rongeurs nuisibles, qui auraient tendance à les visiter ; il doit être bien orienté, aéré en le retournant régulièrement, ventilé et le résultat sera au rendez-vous. On dénombre environ 190 composteurs sur l'île. C'est encore insuffisant pour diminuer raisonnablement la quantité de nos déchets ménagers.

Les déchets d'emballage représentent un 1/3 du volume global de nos déchets. Notre nouvelle déchetterie accepte les papiers, les plastiques, les cartons : tous ces produits seront valorisés par le recyclage. Ils ne doivent plus encombrer nos poubelles et les surcharger. La surproduction d'ordures ménagères a un coût financier pour la commune et donc, pour chacun d'entre nous. Elle a aussi un impact non négligeable sur notre environnement. Alors trions, compostons, recyclons et ainsi, nous diminuerons de façon conséquente le volume de nos déchets.

## Les points de collectes ne sont pas des dépotoirs

Le bilan de cet été concernant les points de collecte est loin d'être positif. Autant l'écrire autrement : il est même négatif. En effet, certains habitants les



considèrent comme des dépôts : cette attitude désinvolte ne peut plus être tolérée. Les agents de la commune ne sont pas là pour se charger des rebuts abandonnés ici et là. Nous rappelons qu'aux points de collecte, il y a plusieurs containers, chacun ayant une fonction bien précise, pour faciliter le quotidien



des habitants. L'un est pour les canettes, un autre est pour les ordures ménagères (en sac, bien sûr) destiné pour les courts séjours de visiteurs, l'autre pour les verres. En aucun cas, ce qui est cassé, ce qui ne plaît plus, ne doit y être déposé. Il existe une déchetterie à la disposition de tous pour y déposer ces types de déchets. Tout contrevenant sera poursuivi. Il est à déplorer qu'après de très nombreux rappels, certains se livrent encore à ces pratiques.

## Arrivée

### Yannic Guillemain, responsable des services techniques



Yannic Guillemain, 42 ans, marié et père de 2 enfants, est le nouveau responsable des services techniques. Il remplace David Chateau qui est resté à ce poste pendant 5 ans. Il était auparavant responsable exploitation à l'EPTB Seine Grands Lacs (Établissement Public Territorial de Bassin). Il est d'autre part plongeur et scaphandrier professionnel et est passionné par l'apiculture. Il a passé toute son enfance dans les Côtes d'Armor, à Langoat. Depuis longtemps, il souhaitait trouver un poste en Bretagne, proche de ses origines. Il habite aujourd'hui Plouguiel, avec sa famille, dans une maison qu'il possède depuis plusieurs années.

## Départ à la retraite

### Catherine Charles, secrétaire de mairie



Catherine Charles est entrée au sein des services administratifs en remplacement d'un agent de la commune à la fin de l'année 1999.

Elle a été nommée au poste d'accueil de la mairie au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Elle a ensuite été titularisée dans son poste en janvier 2001.

Catherine Charles a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Pendant plus de 14 ans, elle a eu pour mission principale l'accueil du public ainsi que l'accueil téléphonique. Elle a également assuré le service de l'état civil, de l'urbanisme et de la comptabilité (mandatement).

Nous lui souhaitons aujourd'hui de profiter pleinement de sa retraite.

# Les oiseaux de l'archipel bréhatin



Depuis son numéro 45 (février 2007), Bréhat Infos publie régulièrement une photo d'oiseaux réalisée par Jacques Potier. Nous rappelons aux amateurs d'oiseaux et/ou de belles images qu'ils peuvent consulter sur le site de la commune (<http://www.iledebrehat.fr/>) deux diaporamas.

## Etat-Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

### Mariages

Mickaël, Pierre, Henri PRIGENT et Morgane CHAGNY

..... 9 août 2014

Jean, Pierre DUBUC et Anne, Marie BAUÉ

..... 30 août 2014

Franck, Michel ALBERT et Cécile, Marie, Anne ROMER

..... 30 août 2014

Fabrice, Marie, Hervé BILLET et Marie-Bruyère, Inès MAHUZIER

..... 5 septembre 2014

Pierre-Emmanuel ANDRÉ et Ludivine RIVIÈRE

..... 6 septembre 2014

Guirec LE MORTELLEC et Danouchka PRIGENT

..... 19 septembre 2014

**Pour la première fois depuis fort longtemps, une conseillère municipale de Bréhat en exercice (un conseiller s'était marié en 2009), Danouchka PRIGENT, s'est mariée. Elle a épousé Guirec LE MORTELLEC.**

L'événement méritait d'être souligné et salué.

### Décès

Jean, François, Marie MEVEL

..... 30 juillet 2014

### Numéros utiles

<b>SAMU 15</b>	
<b>POMPIERS 18</b>	
<b>POLICE 17</b>	
<b>APPEL URGENCE EUROPÉEN</b>	
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) <b>112</b>	
<b>CENTRE ANTI-POISONS</b>	
<b>RENNES</b>	<b>02 99 59 22 22</b>
<b>Mairie</b>	<b>02 96 20 00 36</b>
Télécopie :	02 96 20 01 92
<b>Médecin Bréhat</b>	<b>02 96 20 09 51</b>
<b>Gendarmerie</b>	
Bréhat (été)	<b>02 96 20 04 21</b>
Paimpol	<b>02 96 20 80 17</b>
<b>Petit train routier</b>	<b>06 86 77 85 46</b>
	<b>02 96 20 04 06</b>

## Informations

### Site Internet de la commune



La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour. Son adresse :

<http://www.iledebrehat.fr/>.

Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès-verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos. Si vous souhaitez être averti régulièrement par courriel des derniers articles publiés sur le site et, bien entendu, de la disponibilité de la version électronique de Bréhat Infos, inscrivez-vous directement sur le site.

## Vie associative

### Bréhat Infos

Les colonnes de Bréhat Infos sont ouvertes aux associations pour présenter les informations qui ne relèvent pas de leur activité courante : changements de présidence, modification des activités, activités exceptionnelles...

### Site internet

Le site internet de la commune comprend une rubrique La vie associative à Bréhat qui liste un certain nombre d'associations bréhatines à caractère culturel, sportif, social ou de défense du patrimoine. Une page internet est consacrée à la présentation de chacune d'entre elles.

Les associations qui n'y figurent pas encore peuvent naturellement présenter leurs activités, leur conseil d'administration (ou leur bureau) et les dates de leurs manifestations. Il leur suffit de faire parvenir les documents nécessaires à l'adresse suivante : [iledebrehat@mairie-brehat.fr](mailto:iledebrehat@mairie-brehat.fr).

Cette même adresse peut être utilisée pour signaler toute information nouvelle ou qui doit être actualisée.

Directeur de la publication : Patrick Huet, maire - [iledebrehat@mairie-brehat.fr](mailto:iledebrehat@mairie-brehat.fr)  
Coordonnateur : Jean-Luc LE PACHE, adjoint - [jean-luc.le-pache@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.le-pache@wanadoo.fr)  
Réalisation : Groupe RoudennGrafik - Plérin - Tél. 02 96 58 02 03